

RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL PRÉVENTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Responsable départemental prévention

Objectifs pédagogiques:

A l'issue de la formation, les participants seront capables de tenir l'emploi de chef départemental de prévention

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Modalités: - Durée totale : 82 heures (2 semaines de formation)

- Modalités : Cours en présentiel

- Matériels à apporter : Règlement de sécurité : Livres 1, 2, 3 et 4

- Dates et périodicités : Se reporter au planning annuel

- Places disponibles : 24

- Lieu : 6-8 rue Eugène Oudiné Paris 7013 - Métro ligne 13 - RER ligne C - Tramway T3a

- Le bâtiment et le site de formation sont accessibles aux PMR.

Lieu(x): ENSOSP Paris / 6-8, rue Eugène Oudiné 75013 PARIS.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

6-8 rue Oudiné Paris 7013 - Métro ligne 13 - RER ligne C - Tramway T3a

- Le bâtiment et le site de formation sont accessibles aux PMR.

- Correspondant handicap : 01 44 06 93 06

**Public concerné:**

Aux officiers de sapeurs-pompiers civils et militaires de la BSPP et du BMPM.

**Prérequis:**

- PRV2 depuis 3 ans au moins ;
 - Modules complémentaires « code du travail - installations classées pour l'environnement » et « immeubles de grande hauteur » ;
 - Inscrit sur une liste annuelle départementale d'aptitude de la spécialité.
- Le choix des candidats, réalisé sur dossier d'inscription, est assuré par une commission de sélection.

**Modalités d'évaluation des acquis /
Modalités de suivi et sanction:**

Soutenance d'un mémoire collectif devant un jury.

Après délibération le jury conclut à l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à occuper les fonctions de responsable départemental de prévention.

Remise d'un diplôme PRV3 suite à la validation de la formation par le jury.

Taux de satisfaction 2025 :

Taux de réussite en 2025 : 90 %
2022 :

Taux de performance: 100%

Taux de satisfaction : 95 %

**Qualité(s) du/des formateur(s):**

Préventionnistes expérimentés titulaire du PRV2 ou PRV3

Juristes, ingénieurs ISI, bureau de contrôle, bureau d'étude, chef de groupement prévention

Qualités techniques et professionnelles

Qualités pédagogiques

**Compétences visées:**

- Savoir mettre en œuvre la doctrine départementale de la prévention,
- Connaître les textes et les grands principes applicables aux dossiers complexes,
- Savoir gérer l'organisation de la prévention au sein de la structure,
- Savoir étudier des dossiers en l'absence des textes réglementaires spécifiques.

**Méthodes pédagogiques mobilisées:**

- Cours en salle avec PPT
- Travail en groupes et sous-groupes
- Visite d'établissements recevant du public

**Modalités administratives:**

Il contient impérativement les pièces suivantes :

- Lettre de motivation manuscrite
- CV mentionnant les fonctions tenues et les expériences professionnelles dans le domaine de la prévention
- Avis détaillé du DDSIS ou DDA sur les responsabilités exercées par le stagiaire et les missions qui lui seront confiées en cas de réussite à l'examen du PRV3 (papier entête SDIS).
- Copie du PRV2
- Copie de la liste annuelle d'aptitude départementale
- copie recto/verso de la Carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Joindre l'ENSOSP Paris au 01 44 06 93 00 ou écrire à l'adresse électronique : formations.paris@ensosp.fr

**Tarifs:**

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet

**Contact et inscription:**

Tél : 0144 06 93 00.

formations.paris@ensosp.fr